

## **IV ETAT DES LIEUX ECOLOGIQUES**

L'intérêt écologique du site Natura 2000 « Etangs du Ségala » est important, du point de vue faunistique et floristique. Aussi, plusieurs organismes ont travaillé sur ce territoire :

- La Fédération de l'Aveyron pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (FDAAPPMA) a effectué une étude concernant les aspects piscicoles et halieutiques qui a été présentée dans la partie précédente. Elle a également travaillé sur les odonates présents sur le site.
- Le travail de la Ligue de Protection des Oiseaux de l'Aveyron (LPO 12) a consisté à l'inventaire ornithologique du territoire
- L'Association Nature Midi Pyrénées a dressé l'inventaire des reptiles et des batraciens présents sur les différents étangs du site
- L'ADASEA a réalisé l'inventaire des habitats naturels, en mettant l'accent sur les habitats d'intérêt communautaire.

Ces quatre études naturalistes sont présentées dans les pages suivantes par une fiche synthétique, les études complètes se retrouvant dans les annexes.

Deux études complémentaires ont été réalisées, on les retrouvera également en annexe :

- La Fédération Départementale des Chasseurs de l'Aveyron (FDC12) a réalisé un inventaire des espèces chassables et régulables que l'on peut trouver autour des étangs du Ségala
- Le Syndicat Intercommunal d'Aménagement des Vallées de l'Aveyron et de l'Alzou (SIAV2A) a réalisé un diagnostic sommaire des espaces forestiers qui jouxtent les étangs du site

### **Préalable : modification du périmètre Natura 2000 Etangs du Ségala**

Il faut noter que le périmètre d'études du DOCOB « Etangs du Ségala » a évolué en fonction des inventaires réalisés sur le terrain.

Initialement, le Document d'Objectifs « Etangs du Ségala » concernait les 6 étangs localisés dans le périmètre « Rignac – Montbazens - Lanuejouls », à savoir :

- Bournazel,
- Le Roudillou,
- St-Martin,
- Anglarès,
- Privezac,
- Le Vern.

Ces étangs sont quasi-exclusivement localisés sur le bassin versant de l'Alzou, à l'exception des étangs du Vern, localisés sur le bassin versant de la Diège.

Les différents inventaires et prospections naturalistes (ADASEA, SIAV2A, LPO, FD Chasseurs 12, FD Pêche 12, Nature Midi-Pyrénées) ont unanimement révélé l'intérêt majeur des étangs de Privezac et de Bournazel. D'une manière moindre, l'étang d'Anglares a lui

aussi été plébiscité, compte tenu de sa position en amont de l'étang de Privezac et de son rôle tampon à l'échelle du sous bassin versant. Concernant l'étang du Roudillou, les naturalistes ont souligné un intérêt patrimonial moindre. Toutefois, compte tenu du fait que le site est un plan d'eau ouvert au public, il a été décidé de le conserver dans le réseau afin de favoriser la communication sur Natura 2000. D'autre part, les abords immédiats de l'étang renferment une espèce de l'annexe 2 de la Directive Habitats (le Pique-Prune). Par ailleurs, la partie amont de l'étang du Roudillou, (au dessus de la route, sous Bezanès) présente une certaine naturalité.

En revanche, les étangs de Saint Martin et surtout du Vern, ne présentent aucun intérêt justifiant leur classement au titre de la Directive Habitats. Bien au contraire, ces derniers participent à fausser l'appréciation que l'on peut se faire d'un site Natura 2000, s'agissant de véritables contre-exemples.

Dans le courant de l'été 2007, nous avons prospecté sur d'autres étangs susceptibles d'être intégrés à la démarche Natura 2000 (sur Rignac, Vaureilles et Privezac). Il est ressorti de ces visites sommaires, que malgré l'intérêt de certains de ces étangs, aucun ne semblait en mesure de renfermer une richesse patrimoniale propice à le rendre intéressant au titre de Natura 2000. Par ailleurs, il n'existe pas à ce jour d'obligation légale visant à remplacer une surface de ZSC exclue d'un périmètre Natura 2000 par une autre surface. Faisant suite à ce constat, nous avons donc proposé, lors de la 2ème réunion du Comité de Pilotage le vendredi 9 novembre 2007, une modification de périmètre en 2 options :

- La première visait à exclure les étangs de Saint Martin et du Vern sans remplacement.
- La deuxième visait à exclure les étangs de Saint Martin et du Vern en agrandissant la ZSC du Roudillou (amont de la route, sous Bezanès) et en rajoutant l'étang communal de La Garrigue à la surface en ZSC. En conséquence, on conserve 96 % de la surface initiale en ZSC et l'on recentre les sites sur un seul et unique bassin versant celui de l'Alzou.

Faisant suite à cette proposition, et après en avoir délibéré, le COPIL choisit de retenir la seconde orientation, à savoir : l'extension de l'étang du ROUDILLOU et l'ajout de l'étang de LA GARRIGUE et la suppression du réseau Natura 2000 des étangs du VERN et de SAINT – MARTIN.

## A Etude odonates

**Organisme : Fédération de l'Aveyron pour la pêche et la protection du milieu aquatique**

### 1 - Méthodologie utilisées

L'étude a été réalisée en 2007 et 2008, de mai à octobre, en lien avec les contraintes de réalisation du Docob.

Le protocole d'étude a été basé sur l'échantillonnage des imagos au sein des milieux aquatiques et sur les secteurs terrestres avoisinants, couplés à des prélèvements d'exuvies d'Anisoptères

3 à 6 campagnes de terrain suivant l'intérêt des sites ont été conduites, avec au minimum, pour chaque site, une campagne d'observation au printemps, en été et à l'automne (soit un total de 18 jours consacrés à la collecte de données odonatologiques).

### 2 - Synthèse des observations

#### Inventaire des espèces d'intérêt communautaire :

Aucune espèce d'intérêt communautaire sur les **étangs** du Ségala (présence d'un individu immature, le Gomphe de Graslin (*Gomphus graslinii*, Rambur, 1842) sur l'un des étangs de Manciac : espèce non autochtone (développement larvaire dans les milieux lotiques) ; à noter que les étangs de Manciac ont été retirés du périmètre du site Natura 2000 suite à la décision du comité de pilotage)

Présence de l'Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale* (Charpentier, 1840)) au niveau du ruisseau d'Anglarès (espèce autochtone).

#### Inventaire d'autres espèces d'intérêt patrimonial :

Prise en compte du statut des espèces à l'échelon régional et départemental

<b>Autochtonie certaine</b>	Autochtonie probable	Autochtonie incertaine
Agrion mignon ( <i>Coenagrion scitulum</i> ) Naiade aux yeux rouges ( <i>Erythromma najas</i> ) Naiade au corps vert ( <i>Erythromma viridulum</i> ) Agrion nain ( <i>Ischnura pumilio</i> )	Aeshne mixte ( <i>Aeshna mixta</i> )	Lestes fiancé ( <i>Lestes sponsa</i> )

Aucune espèce d'intérêt patrimonial recensée en 2007 et 2008 sur le secteur Roudillou – La Garrigue

### 3 - Détermination des enjeux relatifs aux espèces d'intérêt communautaire

- Mise en cohérence des politiques publiques au niveau de la gestion de la ressource en eau (prise en compte des objectifs fixés par la directive 2000/60/CE du parlement européen du 23 octobre 2000)

- Assurer la qualité des eaux, en tenant compte de la pression agricole sur le bassin versant et en bordure du cours d'eau)
- Tenir compte de la fragilité de la population piscicole (isolement, effectifs, incidences de la gestion hydraulique du plan d'eau d'Anglarès)
- Tenir compte de la fragilité des habitats larvaires (milieux lotiques de taille réduite subissant généralement un cumul des pressions liées aux activités humaines : atteintes directes sur les habitats, altérations de la qualité des eaux)
- Gérer les des espaces rivulaires
- Suivre les des populations

#### **4 - Détermination des enjeux relatifs aux espèces d'intérêt patrimonial**

- Assurer la qualité des eaux en tenant compte de la pression agricole à l'échelle des bassins d'alimentation des étangs
- Gestion hydraulique des étangs
- Assurer une densité de la végétation hygrophile de bordure des étangs (zones préférentielles pour le développement des larves, intérêt pour l'émergence et la maturation des imagos)
- Préserver une mosaïque d'habitats naturels en périphérie des milieux aquatiques
- Gestion piscicole des étangs

#### **5 - Mesures de gestion proposées relatives aux espèces d'intérêt communautaire**

- Amélioration de la qualité des eaux au niveau du bassin d'alimentation du ruisseau d'Anglarès
- Maintenir les paysages bocagers et mettre en place des zones tampons en bordure de cours d'eau pour limiter les intrants
- Eviter tout piétinement du milieu par les animaux domestiques
- Eviter la fermeture du milieu (pas d'ombrage important) mais proscrire toute intervention mécanique dans le lit du cours d'eau et au niveau des berges
- Maintien de la végétation aquatique (hydrophytes et héliophytes)
- Améliorer la connaissance des espèces d'enjeu européen : suivi quantitatif à long terme de la population d'imagos avec contrôle des pontes et des émergences

#### **6 - Mesures de gestion proposées relatives aux espèces d'intérêt patrimonial**

- Amélioration de la qualité des eaux :
  - Favoriser une agriculture respectueuse de l'environnement préférentiellement en périphérie des étangs et au niveau des différentes zones d'alimentation (limitation des intrants et des phytosanitaires)
  - Limiter le piétinement par le bétail au niveau des annexes hydrauliques des plans d'eau (cas de Bournazel).
- Maintien des fluctuations naturelles des niveaux d'eau des étangs et d'une surface minimale de végétation aquatique (végétation flottante, immergée et héliophytes)
- Préservation de la diversité des habitats rivulaires sur les étangs présentant une mosaïque d'habitats intéressante (Bournazel, Privezac) et amélioration de la diversité des habitats sur les sites plus uniformisés (La Garrigue)

- Maintien d'une gestion piscicole extensive avec limitation des poissons fouisseurs et éviter l'introduction de poissons herbivores (ex : Amour blanc)
- Evaluation de l'état de conservation des milieux : inventaires odonatologiques pluri-annuels sur les sites de Bournazel et Anglarès-Privezac

## **B Etude reptiles et amphibiens**

**Organisme : Nature Midi-Pyrénées**

### **1 - Méthodologies utilisée**

Recherche et identification à vue et à l'ouïe (amphibiens) le 05 juin 2008 et le X X 2007 (je dois consulter mon agenda 2007).

### **2 - Synthèse des observations**

Inventaire des espèces d'intérêt communautaire :

Amphibiens : aucune (annexe 2) ; annexe 4 : *Alytes obstetricans*

Reptiles : aucune (annexe 2) ; annexe 4 : *Hierophis viridiflavus*, *Lacerta bilineata*, *Podarcis muralis*.

Inventaire des habitats d'intérêt communautaire : NON

Inventaire d'autres espèces d'intérêt patrimonial : NON

### **3 - Détermination des enjeux relatifs aux espèces d'intérêt communautaire**

#### **4 - Détermination des enjeux relatifs aux espèces d'intérêt patrimonial**

Enjeu faible sur les étangs eux-mêmes, du fait de leur vocation halieutique. L'enjeu, en terme d'amphibiens, se situe au niveau des mares et fossés du bocage environnant.

#### **5 - Mesures de gestion proposées relatives aux espèces d'intérêt communautaire**

Maintien des mares, fossés etc. grâce auxquelles elles se reproduisent, maintien des milieux terrestres (haies, bosquets et murets de pierres notamment) grâce auxquels elles se nourrissent, hivernent et estivent.

Maintien en prairie naturelle, veiller à un apport modéré de fertilisants et éviter emploi de pesticides.

#### **6- Mesures de gestion proposées relatives aux espèces d'intérêt patrimonial**

Idem.

## **C Etude ornithologique**

**Organisme : LPO Aveyron**

### **1 - Espèces étudiées**

oiseaux

### **2 - Méthodologies utilisées**

Une extraction de notre base de données a été réalisée pour connaître les espèces d'oiseaux recensées sur chaque étang dans un rayon plus ou moins important selon la précision de la localisation des lieux-dits et de la disposition des étangs :

- dans un périmètre de 500 m autour du Vern,
- dans un périmètre de 600 m autour de Saint-Martin,
- dans un périmètre de 500 m autour du Moulin de Roudillou,
- dans un périmètre de 500 m autour d'Anglarès,
- sur l'étang de Privezac,
- sur l'étang de Bournazel.

Des inventaires sur le terrain ont permis de compléter ces données. Les prospections ont été réalisées à pied avec une paire de jumelles et une longue-vue.

### **3 - Synthèse des observations**

*Voir la note de synthèse pour la méthodologie et la détermination des espèces d'intérêt pour le site.*

Sont listées ici que les espèces d'intérêt communautaire et patrimonial qui dépendent étroitement des étangs concernés par l'étude.

#### ***Inventaire des espèces d'intérêt communautaire :***

*Etang du Vern : Martin-pêcheur d'Europe (An.1), Milan noir (An.1).*

*Etangs du Moulin du Roudillou : aucune*

*Etang de Saint-Martin : Vanneau huppé (An.2.2).*

*Etang d'Anglarès :*

annexe 1 : Balbuzard pêcheur, Busard des roseaux , Chevalier sylvain, Marouette ponctué, Martin-pêcheur d'Europe, Milan noir, Milan royal.

autres annexes : Bécassine des marais (An. 2.1;3.3), Canard souchet (An. 2.1;3.3), Râle d'eau (An.2.2), Sarcelle d'été (An.2.1), Sarcelle d'hiver (An. 2.1;3.2).

*Etang de Privezac :*

annexe 1 : Aigrette garzette, Balbuzard pêcheur, Bihoreau gris, Busard des roseaux, Butor étoilé, Chevalier sylvain, Cigogne noire, Combattant varié (et An.2.2), Echasse blanche, Fuligule nyroca, Gorgebleue à miroir, Grand cormoran, Grande Aigrette, Guifette moustac, Guifette noire, Héron pourpré, Martin-pêcheur d'Europe, Milan noir, Milan royal.

autres annexes : Bécassine des marais (An. 2.1;3.3), Canard chipeau (An.2.1), Canard souchet (An. 2.1;3.3), Chevalier gambette (An. 2.2), Fuligule milouin (An.2.1, 3.2), Râle d'eau (An. 2.2), Sarcelle d'été (An.2.1), Sarcelle d'hiver (An. 2.1;3.2), Vanneau huppé (An. 2.2).

*Etang de Bournazel :*

annexe 1 : Aigrette garzette, Balbuzard pêcheur, Bihoreau gris, Busard des roseaux, Butor étoilé, Combattant varié (et An.2.2), Fuligule nyroca, Grand Cormoran, Grande Aigrette, Guifette moustac, Guifette noire, Héron pourpré, Martin-pêcheur d'Europe, Milan noir, Milan royal.

autres annexes : Bécassine des marais (An. 2.1;3.3), Canard chipeau (An.2.1), Canard souchet (An. 2.1;3.3), Chevalier gambette (An. 2.2), Fuligule milouin (An.2.1, 3.2), Fuligule milouinan (An. 2.2;3.3), Fuligule morillon (An. 2.1;3.2), Nette rousse (An. 2.2), Oie cendrée (An. 2.1;3.2), Sarcelle d'été (An.2.1), Sarcelle d'hiver (An. 2.1;3.2), Vanneau huppé (An. 2.2).

*Etang de Lagarrigue :*

annexe 1 : Milan noir

*Etangs en amont du Moulin du Roudillou :*

annexe 1 : Milan noir

***Inventaire d'autres espèces d'intérêt patrimonial :***

*Etang du Vern* : aucune

*Etangs du Moulin du Roudillou* : aucune

*Etang de Saint-Martin* : Chevalier guignette, Grand Gravelot, Grèbe huppé, Petit Gravelot,

*Etang d'Anglarès* : Chevalier guignette, Phragmite des joncs.

*Etang de Privezac* : Chevalier guignette

*Etang de Bournazel* : Chevalier guignette, Foulque macroule, Grèbe huppé, Héron cendré.

*Etang de Lagarrigue* : aucune

*Etangs en amont du Moulin du Roudillou* : aucune

#### **4 - Détermination des enjeux relatifs aux espèces d'intérêt communautaire**

#### **5 - Détermination des enjeux relatifs aux espèces d'intérêt patrimonial**

Restaurer et conserver les fonctions biologiques générales des étangs du Ségala (site de nidification, site d'hivernage, site pour la halte migratoire) et permettre ainsi d'améliorer ou de préserver les oiseaux migrateurs et reproducteurs présents.

#### **6 - Mesures de gestion proposées relatives aux espèces d'intérêt communautaire**

#### **7 - Mesures de gestion proposées relatives aux espèces d'intérêt patrimonial**

Etangs du Moulin de Roudillou

Il serait intéressant de maintenir une zone de vasière pour favoriser la présence de limicoles qui recherchent les petits invertébrés aquatiques dans la vase. De même, le fait de laisser une falaise de terre en surface pourrait attirer le Martin-pêcheur d'Europe pour la nidification car les milieux s'y prêtent bien.

### Etang d'Anglarès

Plusieurs mesures de gestion peuvent être proposées :

- préserver l'ourlet de végétation au nord de l'étang favorable à la nidification de nombreux oiseaux.
- laisser les arbres morts sur pied utilisés comme reposoirs par le Balbuzard pêcheur, le Milan noir et pour fournir à un grand nombre d'animaux des zones favorables (alimentation, refuge, reproduction...).
- préserver les saules favorables à la présence de certains oiseaux.
- laisser les troncs et les branches mortes entassés et flottant sur l'étang qui servent de reposoir pour les chevaliers, d'abris pour la Marouette ponctuée, et de support de nids de la Foulque macroule.
- laisser une zone de vasière pour favoriser la présence de limicoles comme la Bécassine des marais.

### Etang de Privezac

Des mesures de gestion sont ici proposées afin de maintenir l'intérêt patrimonial de l'étang. Certaines rejoignent celles préconisées pour l'étang d'Anglarès :

- préserver la zone de nénuphars qui renferment pleins d'invertébrés aquatiques et poissons appréciés des oiseaux d'eau comme le Râle d'eau, le Grèbe huppé et le Martin-pêcheur d'Europe.
- préserver toute la ceinture boisée entourant l'étang qui isole les oiseaux et la faune en générale de toutes perturbations humaines et leur offre une zone de tranquillité pour leur halte migratoire ou leur reproduction.
- laisser les arbres morts sur pied servant de reposoirs au Balbuzard pêcheur, au Milan noir et pour fournir à un grand nombre d'animaux des zones favorables (alimentation, refuge, reproduction...).
- laisser les troncs et les branches mortes entassés et flottant sur l'étang qui servent de reposoir pour le Martin-pêcheur d'Europe, les chevaliers et peuvent servir de support de nids de la Foulque macroule.
- préserver les saules au nord-ouest et les roselières favorables à la nidification du Bihoreau gris et aux autres oiseaux (Bruant des roseaux, Butor étoilé, Râle d'eau...).
- laisser une zone de vasière pour favoriser la présence de limicoles comme la Bécassine des marais.
- laisser une falaise de terre émergée au sud de l'étang pour favoriser la nidification du Martin-pêcheur d'Europe.
- préserver en l'état la presqu'île qui est une zone de tranquillité pour les oiseaux et d'abris contre les probables prédateurs terrestres.

### Etang de Bournazel

L'idéal pour que cet étang retrouve son intérêt patrimonial serait de cesser l'activité de pêche, ce que n'envisage pas le propriétaire. Néanmoins, nous vous proposons quelques pistes d'action à affiner par la suite en considérant cette activité :

- définir un périmètre de zone de quiétude où les pêcheurs n'auront pas accès ce qui permettra de favoriser le repos pour les oiseaux migrateurs par exemple et la reproduction de certaines espèces comme le Grèbe huppé. Une première estimation serait la moitié de l'étang, ce qui est jugé comme disproportionné par le propriétaire. Cette zone sera à définir avec ce dernier,
- maintenir des zones dégagées sur les rives du lac pour permettre le décollage de certains oiseaux (canards...),
- développer la surface de roselière dans un bras de l'étang afin de favoriser la présence de certaines espèces d'oiseaux nicheurs ou de passage (Foulque macroule, Grèbe huppé, Grande Aigrette, Héron pourpré, Bruant des roseaux...),
- maintenir la surface de nénuphars et l'agrandir sur une plus grande partie de l'étang ce qui favorisera la reproduction des invertébrés et créera des abris pour certains poissons, source de nourriture des oiseaux d'eau,
- laisser les troncs et les branches mortes entassés et flottant sur l'étang qui servent de reposoir pour le Martin-pêcheur d'Europe, les chevaliers et peuvent servir de support de nids de la Foulque macroule,
- maintenir une zone de vasière et de joncs pour favoriser la présence de limicoles et le développement des invertébrés, source de nourriture pour ces derniers,
- gérer les niveaux d'eau (construction d'un seuil variable) pour favoriser la présence des limicoles et la reprise de la végétation sur les berges. Il est néanmoins précisé qu'en l'état actuel, le niveau d'eau ne peut être géré (absence d'équipement),
- gérer la production piscicole afin de conserver un bon équilibre de la végétation aquatique,
- limiter les allers-et-venues des embarcations sur l'étang et enlever les pompes à oxygène pour favoriser la tranquillité globale du site.

### Etang de Lagarrigue

Le milieu est trop fermé pour l'accueil des oiseaux d'eau et n'offre pas de zone de quiétude (ourlet de végétation, troncs d'arbres morts à la surface, abri fait de branches tombées au sol...). Cependant, lorsque l'étang n'est pas complètement en eau, il y a des zones de vasière favorables aux limicoles lors des haltes migratoires qu'il serait intéressant de maintenir.

### Etangs en amont du Moulin du Roudillou

Le site paraît favorable à l'accueil des oiseaux d'eau à condition que le milieu soit réouvert. La seule partie ouverte qui donne sur une prairie pâturée offre quelques zones de vasière propices à l'accueil des limicoles pour leur alimentation lors des passages migratoires. Il serait intéressant de laisser quelques troncs d'arbres pour la nidification de certains oiseaux d'eau comme le Martin-pêcheur d'Europe. Cette espèce n'a pas été trouvée sur le site mais il est présent sur l'étang de Bournazel qui se trouve à proximité du site. Il est important de laisser en bordure de la zone humide un bosquet de saules favorable à la nidification du Bihoreau gris et du Butor étoilé.

## D Etude phytosociologiques

Organisme : ADASEA de l'Aveyron

### 1 - Méthodologies utilisées

Nous avons réalisé l'ensemble des inventaires au cours des étés 2007 -2008 selon les principes phytosociologique en travaillant sur des échantillons homogènes, exhaustifs et en affectant systématiquement un coefficient d'abondance –dominance.

### 2 - Synthèse des inventaires : dynamique d'évolution et préconisation de gestion

#### 2.1- Lacs eutrophes avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition.

L'habitat correspond aux lacs, étangs et mares eutrophes colonisés par des macrophytes enracinés et non enracinés, éventuellement associés à de grands macrophytes flottants voire flottants entre deux eaux. Présents sur tout le territoire français, on les retrouve en zone de plaine, avec une agriculture intensive. Tous les milieux, même ceux d'origine anthropique sont considérés dans cet habitat. La gestion de ces habitats s'effectue essentiellement en terme de maîtrise des niveaux d'eau, mais aussi des objectifs de production qui lui sont assignés : ayant par définition un niveau trophique élevé, ils ont une productivité pisciaire importante, sont des lieux importants pour la « sauvagine » et servent également pour l'irrigation. Par ailleurs, ont un rôle de mosaïque au niveau du paysage, en autorisant une certaine diversité faunistique et floristique.

#### 2.1.1 Végétation flottante relevant du Lemnion minoris.



Bien que fragmenté, ce groupement est présent sur les étangs de notre zone d'étude. On le retrouve sur des eaux calmes, de faible profondeur pouvant se réchauffer rapidement souvent en situation ombragée. La flore s'accommode de situations franchement eutrophes. Les couvertures à *Lemna* ne s'expriment pas dans les étangs, seuls des canaux, des dépressions ou des micros dépressions accueillent cette formation. Il s'agit systématiquement de point d'eau peu communiquant avec le reste de l'étang, en situation assez ombragée, dans des eaux systématiquement calmes et eutrophes. C'est notamment le cas dans les canaux qui longent l'étang de Bournazel, dans les micros dépressions qui se forment entre les touffes de *Carex* en amont de l'étang du Roudillou, ou en bordure de l'étang de Privezac dans quelques trouées de la cariçaie.

### *Aspect et type biologique.*

Lorsqu'il s'exprime, l'habitat colonise les dépressions, les canaux et les « bésale » ou dominant principalement *Lemna minor* et (ou) *Lemna gibba*. *Lemna Minor* est la plus fréquente dans l'immense majorité des cas. Le groupement se retrouve souvent en mélange avec des groupements relevant du *Potamogetonion* et (ou) de *l'Hydrocharition morsus-ranae*.

*Lemna minor* est présente dans l'ensemble de nos relevés concernant l'habitat et s'exprime systématiquement fortement (IV ou V). *Lemna gibba* se retrouve avec la même occurrence mais semble avoir un recouvrement inférieur. Toutefois, il n'est pas toujours aisé de qualifier le recouvrement de deux plantes aussi semblables. Lors de nos déterminations c'est *Lemna minor* qui est revenu le plus fréquemment, aussi nous pouvons sans risques de nous tromper affirmer qu'elle est la plus régulière des deux lentilles.

Nous avons également relevé la présence de : *Iris pseudacorus*, *Phalaris arundinacea*, *Polygonum amphibium*, *Schoenoplectus lacustris*, *Solanum dulcamara* et *Veronica anagallis – aquatica*. Il s'agissait systématiquement soit d'individus ou de groupes d'individus ayant des taux de recouvrement assez faibles. La présence dans nos relevés de ces dernières espèces est due à des variations de niveau d'eau. Il s'agit ici de superposition d'habitats.

### *Dynamique et évolution*

L'habitat paraît assez conquérant. Il est rare, lorsqu'il s'exprime, qu'il laisse place à d'autres formations. D'une manière particulière, les *Lemna* colonisent toute la surface des dépressions ou des canaux dans lesquelles elles s'expriment ne tolérant aucune espèce immergée. Seuls quelques héliophytes réussissant à percer le tapis arrivent à s'exprimer. L'habitat n'est pas en danger sur le site et ne semble pas en expansion pour autant. En effet, si l'habitat semble vigoureux dans les micro plans d'eau ou les canaux il semble actuellement incapable de coloniser les zones d'eau libre. La profondeur des plans d'eau et dans une moindre mesure la faune pisciaire sont des facteurs limitants le développement des *Lemna*.



Localement le canal de Bournazel est totalement envahie par la lentille (photos de droites) sur l'a partie amont de l'étang du Roudillou, se sont de petites dépressions constamment inondée au milieu de touffes de carex qui hébergent la formation.

## *Orientations de gestion et suivi*

Indicateurs de conservation favorable : l'habitat ne nous paraît pas vulnérable. Sa présence d'une manière régulière suffit à confirmer un état de conservation favorable.

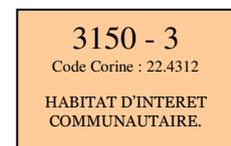
Analyse des perturbations : l'habitat étant surtout lié à la présence d'eau stagnante eutrophe peu de perturbations semblent en mesure de l'affecter durablement. On note que sa présence est surtout liée aux situations sciaphiles. De fait l'arrachage des haies bordurières ou une taille trop régulière pourraient localement nuire à la formation sans que pour autant, cela affecte l'habitat dans sa représentativité au niveau du site Natura 2000.

La restauration : nous ne préconisons pas de mesures de restauration particulières pour cet habitat.

L'entretien : nous ne préconisons pas de mesures de gestion particulières pour cet habitat.

Le suivi des sites : Il s'agit d'un habitat très sensible aux espèces exotiques un suivi régulier peut permettre de détecter la présence d'éventuelles espèces envahissantes.

### 2.1.2 Végétation flottante relevant de l'Hydrocharicion morsus ranae.



Cet habitat correspond au *Trapetum natantis*. Plutôt rare sur notre zone d'étude la Châtaigne d'eau ne se retrouve que sur l'étang de Privezac et d'Anglarès. Sur Privezac, nous avons pu identifier 2 stations pouvant réellement correspondre à l'habitat. Sur Anglars quelques pieds subsistent et semblent bien supporter les phases d'exondation qu'elles subissent.

### *Aspect et type biologique*

La Châtaigne d'eau se retrouve d'une manière sporadique en mélange avec des colonies à utriculaire ou enserrée dans des tapis à Nénuphar. Ce qui ne va pas sans poser problème pour sa classification. En effet, nous avons tantôt retrouvé la plante en situation flottante ou totalement enracinée.

Son statut de plante flottant librement à la surface du plan d'eau nous pousse à la classer dans les *Lemnetea*. Cependant il arrive qu'elle s'enracine dans les zones de faible profondeur d'eau ou lorsqu'elle se retrouve exondée. Nous précisons également ici le caractère aléatoire de la cartographie des stations à *Trapa Natans*. En effet, on les retrouve souvent au niveau des berges « au vent ».



Les trapa sont des plantes flottantes non enracinées. Cependant il arrive que l'on retrouve des individus qui ont su s'adapter au marnage et ont finis par s'enraciner dans des zones totalement exondées (photo de droite). Cette adaptation est certainement à l'origine du maintien de l'espèce dans certains étangs d'irrigation qui sont totalement à sec tous les ans.

### *Dynamique et évolution*

L'habitat semble en régression. Les différents observateurs donnent *Trapa natans* comme moins abondante. Elle aurait été vue sur 4 étangs et ne subsisterait plus que sur 2 à ce jour.

### *Orientations de gestion et suivi*

Indicateurs de conservation favorable : La présence de l'habitat équivalent en nombre d'individus d'une année sur l'autre permet de conclure à un état de conservation favorable. Toutefois, BRIANE G. Souligne que l'espèce est en régression constante depuis 1995.

Analyse des perturbations : La formation est susceptible d'être affectée par les ragondins (particulièrement présents sur Privezac). La mise en place d'exclos de pâture sur des sites témoins pourrait nous permettre d'en savoir plus.

La restauration : en l'absence d'une connaissance plus fine du fonctionnement écologique de *Trapa natans*, nous ne préconisons pas de mesures de restauration particulières pour cet habitat.

L'entretien : en l'absence d'une connaissance plus fine du fonctionnement écologique de *Trapa natans*, nous ne préconisons pas de mesures de gestion particulières pour cet habitat.

Le suivi des sites : nous préconisons en revanche un suivi annuel de la plante avec dénombrement des pieds afin de pouvoir d'une part connaître la courbe évolutive du nombre d'individus à l'échelle des deux étangs concernés (Privezac et Anglarès) et le cas échéant connaître les raisons des fluctuations. Des analyses d'eaux seraient souhaitables.

### 2.1.3 Végétation flottante relevant de l'Hydrocharicion morsus ranae

3150 - 2

Code Corine : 22.4314

HABITAT D'INTERET  
COMMUNAUTAIRE.

Il s'agit de groupement où l'on retrouve *Utricularia australis*. On retrouve l'utriculaire uniquement sur les sites de Privezac et de Bournazel.

Sur Privezac, on les retrouve en rive droite, là où les berges sont les moins abruptes et bénéficient d'un bon ensoleillement. *U. australis* semble éviter les eaux profondes, les berges abruptes et ombragées. Sur Privezac, au cours de l'été 2008 *Utricularia australis* s'est exprimée d'une manière impressionnante profitant certainement d'un recul autant marqué qu'inexpliqué de *Nymphaea alba*. Sur Bournazel, on retrouve également quelques belles stations essentiellement cantonnées dans les canaux de vidange en périphérie de l'étang. Les pièces d'eau du Roudillou, d'Anglars ou de La Garrigue ne la connaissent pas. Des berges abruptes, des situations ombragées ou des eaux excessivement eutrophes en sont certainement la cause.

#### *Aspect et type biologique*

L'Utriculaire est une plante qui occupe préférentiellement les plages où les eaux sont basses. Les nombreux rameaux verts qui supportent les feuilles et les utricules atteignent parfois des longueurs respectables et se retrouvent souvent enchevêtrés dans la végétation aquatique enracinée. C'est ainsi que pour des plantes flottantes, elles sont souvent d'une mobilité réduite. Le niveau des eaux, exceptionnellement haut, au cours de l'été 2007 explique aussi que l'on retrouve dans les relevés des espèces des groupements des vases, ou des espèces ayant des affinités avec des milieux prairiaux.



On retrouve l'Utriculaire dans des situations assez variées. En pleine eau au milieu des *Nymphaea* (photo de droite) ou en situation amphibie dans quelques cm d'eau à peine dans des dépressions formées par des touffes de *Carex*. (photo de gauche). Ailleurs, sur Bournazel on la retrouve dans le canal qui offre une situation intermédiaire en terme de profondeur d'eau.

#### *Dynamique et évolution*

On connaît peu de choses sur la dynamique de cet habitat. Au cours de l'année 2008, nous avons cru déceler un lien entre le recul des *Nymphaeae* et le fort développement des Utriculaires. Nous ne pouvons livrer ici que des spéculations mais il nous paraît judicieux de

penser que la concurrence de végétaux flottants enracinés ou non, ou bien encore de grands hélrophytes pourraient nuire à l'habitat et contrarier son maintien. Sur les 2 sites où elle est connue *U. australis* semble se maintenir d'une manière satisfaisante. Cependant, nous manquons de recul et d'historique pour savoir si elle a été plus abondante par le passé (notamment sur l'étang de Bournazel). Bras Antoine cite *U. vulgaris* sur l'ancien étang d'Anglarès (l'actuel étant de facture contemporaine) où nous ne l'avons pas vue.

Il nous paraît important de souligner que comme tous les habitats aquatiques l'usage de produits phytosanitaires est totalement à proscrire. En effet, nous avons pu constater que le désherbage d'une haie en position de ripisylve a été extrêmement préjudiciable à une des stations.

Les espèces phares de l'habitat semblent tolérer les périodes d'exondations à condition qu'elles ne soient pas trop fréquentes et surtout pas trop prolongées.

### *Orientations de gestion et suivi*

Indicateurs de conservation favorable : la présence sur la durée de l'habitat permet de conclure à un état de conservation favorable.

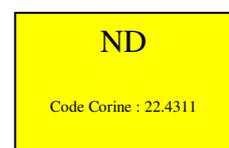
Analyse des perturbations : l'usage de produits phytosanitaires est à proscrire absolument. En 2008, l'usage de désherbant sur une haie riveraine a nuit à une station et à la qualité de l'eau de l'étang de Bournazel.

La restauration : nous ne préconisons pas de mesures de restauration particulières pour cet habitat qui semble plutôt bien se porter à l'échelle des deux sites où il est présent.

L'entretien : nous ne préconisons pas de mesures d'entretien pour cet habitat dont le maintien est surtout lié à la permanence de l'eau.

Le suivi des sites : un suivi annuel des stations serait souhaitable et pourrait être mené concomitamment avec le suivi des stations à *Trapa natans*.

#### 2.1.4 Végétation flottante relevant du Nymphaeion albae



Il s'agit pour l'essentiel de formations à *Nymphaea alba* que l'on retrouve sur l'étang de Privezac et celui de Bournazel. Les photographies aériennes permettent de visualiser assez facilement les stations à *Nymphaea*. L'étude des planches de 1997 démontre qu'il existait sur l'étang d'Anglarès quelques stations déjà disparues en 2003. Que les stations de Privezac ou de Bournazel occupaient en 1997 et 2003 plus de 90 % de la surface du plan d'eau et que les étangs de La Garrigue et du Roudillou en étaient dépourvus.

L'aménagement de l'étang de Bournazel pour la pêche « sportive » a demandé un faucardage régulier de la végétation qui a entraîné un recul très net des nénuphars qui ne subsistent plus que d'une manière localisée. Sur Privezac en revanche les stations à *Nymphaea* se

sont maintenues d'une manière égale pendant la période des inventaires au cours des étés 2006 et 2007. En revanche, au cours de l'été 2008 nous avons pu constater une très nette régression des surfaces de nénuphars sans que nous puissions en déterminer la cause.

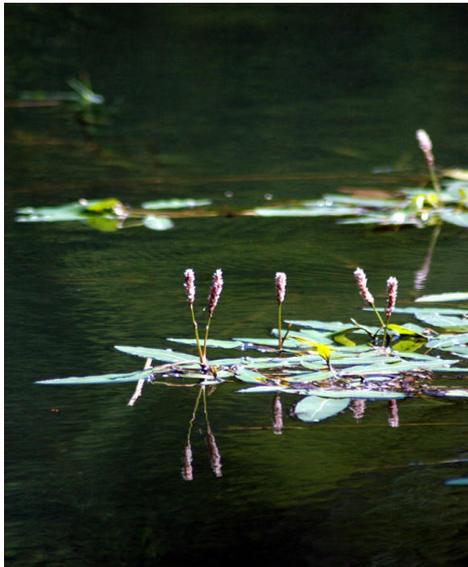
### *Aspect et type biologique.*

Le *Nymphaeion* se caractérise ici essentiellement par la présence de stations à *Nymphaea alba*. Nous n'avons pas contacté *Nuphar lutea*.



En l'absence de perturbations mécanique, les *Nymphaea* se déploient sur la majeure partie de la surface des plans d'eau. L'impact paysager est extrêmement fort au moment de la floraison. Par ailleurs, cette formation est très favorable à l'avifaune. Le Site de Privezac et de ce point de vue le plus remarquable.

L'habitat, est également caractérisé par des formations à *Polygonum amphibium* qui se retrouvent sur les étangs de Privezac, Anglars, Bournazel.



### *Dynamique et évolution*

La formation semble avoir une certaine capacité d'expansion. En l'absence de perturbations les *Nymphaea* colonisent assez rapidement les eaux libres. La plante semble peu exigeante quant aux hauteurs d'eau. En effet, les vidanges survenues sur Privezac, nous ont

permet de constater que les rhizomes occupent la totalité des fonds du plan d'eau. Néanmoins, on les retrouve essentiellement à des profondeurs moyennes et en moindre quantité à des profondeurs importantes. Il semble que les *Nymphaea* soient très appréciés des ragondins qui les consomment. Ce dernier point peut expliquer l'absence de rhizomes dans certaines portions du plan d'eau.

### *Orientations de gestion et suivi*

Indicateurs de conservation favorable : la présence sur la durée et en quantité significative de l'habitat permet de conclure à un état de conservation favorable. Il serait opportun d'analyser si les populations de ragondins peuvent affecter la formation.

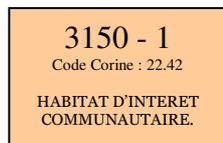
Analyse des perturbations : La formation est susceptible d'être affecté par les ragondins (particulièrement présent sur Privezac). La mise en place d'exclos de pâture sur des sites témoins pourrait nous permettre d'en savoir plus. Sur l'étang de Bournazel, il serait judicieux de diminuer la pression de faucardage de sorte à conserver un tissu de *Nymphaea*. L'étang étant destiné à la pratique de la pêche les nénuphars peuvent occasionner des gênes pour les pêcheurs, aussi, dans un souci de consensus, une portion de l'étang (la moins pratiquée par les pêcheurs) pourrait être laissée vierge de toute intervention. Nul doute qu'une telle zone de quiétude serait tout à la fois favorable à la flore et à la faune y compris piscicole.

La restauration : nous ne préconisons pas de mesures de restauration particulière pour cet habitat.

L'entretien : nous ne préconisons pas de mesures d'entretien particulière pour cet habitat.

Le suivi des sites: Sur l'étang de Privezac, les *Nymphaea* ont très nettement reculé au cours de l'été 2008 sans que nous puissions y attribuer une cause. Prolifération des ragondins, vidange avec un assèchement temporaire, maladies...plusieurs hypothèses sont ainsi avancées sans que nous puissions privilégier l'une ou l'autre de ces orientations. Un suivi avec mise en place d'exclos pour protéger certaines zones de la dent des ragondins nous en apprendra certainement plus. Par ailleurs, la présence de carpes herbivores lâchées dans certains plans d'eau peut affecter les stations à *Nymphaea* de par une prédation excessive des jeunes pousses.

#### 2.1.5 Végétation flottante relevant du Potamion pectinati



Cet habitat concerne l'étang de Privezac, de Bournazel et d'une manière moindre celui du Roudillou.

### *Aspect et type biologique*

Il s'agit de groupements à végétation immergée et enracinée que l'on retrouve régulièrement dans les canaux aux eaux peu profondes, plus ou moins eutrophes et présentant un débit d'écoulement lent. Les espèces les plus communes à cette alliance sont : *Ceratophyllum demersum*, *Potamogeton natans*, *Potamogeton pectinatus*, en mélange avec notamment des

groupements relevant du *Lemnetea* et du *phramitetea*. Ainsi on retrouve très régulièrement dans nos relevés *Lemna minor*, *Phalaris arundinacea*, *Iris pseudoacorus*, *Alisma plantago*, *Mentha aquatica*. La Callitriche est également présente mais ce sont essentiellement les Cératophylles et les Potamots qui disposent du plus grand recouvrement.



Le groupement se compose de végétaux immergés et enracinés comme par exemple les Cératophylles (photo de gauche) ou le Potamot pectinée (photo de droite).

### *Dynamique et évolution*

L'habitat ne nous paraît pas menacé. Il s'exprime même avec une certaine opulence sur l'étang de Bournazel. Il est important de noter que le canal de vidange qui enserré l'étang est particulièrement riche d'un point de vue floristique mais également au niveau faunistique. Le canal, est peu exploité par les poissons, aussi il est une formidable zone refuge pour bon nombre d'espèces de flore et de faune. A terme, il se peut que le canal connaisse une évolution vers le *Phragmition* et le *Convolvulion*. Il est important cependant de noter que l'entretien régulier du chemin de promenade qui mène aux différents postes de pêche et de ses abords ralenti cette dynamique et bénéficie au maintien de l'habitat. De même l'entretien des haies, permettant un ensoleillement favorable semble bénéficier à ces formations.

### *Orientations de gestion et suivi*

*Indicateurs de conservation favorable* : L'habitat ne nous paraît pas menacé. Sur certains plan d'eau (Bournazel notamment), il s'exprime même assez fortement. Sur ce site son maintien semble surtout lié à la présence du canal de vidange. Les périodes d'exondations trop importantes portent atteinte à l'association d'individus.

*Analyse des perturbations* : la flore du canal risque d'évoluer vers une certaine fermeture avec les années. L'entretien pratiqué aujourd'hui (débroussailleuse) doit permettre sa conservation. Tout travaux de recalibrage ou de récurage du canal sont à proscrire. Ces travaux, s'ils sont indispensables doivent faire l'objet d'un plan de réalisation et se faire petit à petit sur différents tronçons de sorte à ne pas perturber tout le linéaire au même moment.

*La restauration* : nous ne préconisons pas de mesures de restauration particulières pour cet habitat.

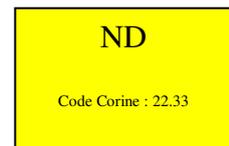
L'entretien : nous ne préconisons pas de mesures de restauration particulières pour cet habitat. L'entretien régulier du chemin et de ses abords semble tout à fait bénéfique au maintien de l'habitat.

Le suivi des sites : Un suivi annuel de certaines portions du site pourrait être opportun. En effet, plusieurs interrogations sont restées malheureusement sans réponses. En l'absence de floraison, nous n'avons pas su déterminer si *Hydrocharis morsus-ranae* est oui ou non présent sur le site. De même, nous n'avons pas su retrouver *Littorella uniflorae* pourtant citée dans le catalogue Bras (8170) et plus récemment Nicolas Leblond (CBMP). Enfin, il serait opportun de suivre le développement de deux stations à *Thalictrum flavum* situées en bordure du canal.

Par ailleurs, il existe en bordure de l'étang de Privezac une petite mare artificielle qui mérite toute notre attention. D'une part il s'agit d'un milieu qui nous paraît être plus oligotrophe que la pièce d'eau voisine. D'autre part, cette petite mare est vierge de toute population pisciaire et donc laisse supposer un potentiel intéressant pour le développement d'amphibien ou d'odonates.... Cette mare d'origine anthropique récente, risque de se voir colonisée par des héliophytes et la saulaie. Nous préconisons de faire un suivi annuel de la mare. L'étude suppose d'effectuer un ou plusieurs relevés phytosociologiques et de faire un suivi photographique de la mare. Ainsi, nous serons en mesure d'alerter le maître d'ouvrage sur la nécessité d'engager ou non des travaux de restauration sur le site (curage, arrachage de ligneux...).

## 2-2- Végétation des groupements euro-sibérien des vases fluviatiles.

Il s'agit d'un groupement très fréquent caractérisé par la présence de nombreuses plantes annuelles que l'on retrouve sur les berges de l'ensemble des étangs à l'exception de l'étang du Roudillou et de La Garrigue aux berges trop abruptes et trop ombragées.



### *Aspect et type biologique*

Lorsque le niveau de l'eau vient à baisser, les vases et les boues riches en matières organiques se peuplent rapidement de grandes annuelles à croissance rapide. D'une année sur l'autre le développement des plantes relevant du *Bidentetea* peut être « explosif et luxuriant » ou à contrario clairsemé et réduit. Cela tient au fait que ce sont les phases d'exondation qui dictent le développement de ces espèces. Ainsi, il suffit que le niveau des eaux baisse en tout début d'été pour observer encore au début de l'automne une végétation dense et haute. En revanche si des suites d'un épisode pluvieux ou de l'arrêt des prélèvements d'eau on assiste à une remontée du niveau, alors la majorité des plantes en place meurent étouffées.

Plusieurs habitats se succèdent très nettement en fonction des phases d'exondation et d'inondation. Généralement, on retrouve un étagement concentrique où se succèdent de l'extérieur vers les parties en eaux libres des formations à joncs, ou bien encore localement quand le sol est plus riche en base, des peuplements à *Juncus inflexus* s'individualisent. Se succèdent ensuite des groupements des vases exondées à *Bidens tripartitus* enrichis de formations de *Polygonum amphibium*. Interviennent ensuite les communautés à grandes laïches puis les communautés amphibies et enfin les tapis de *Nymphaea*. Le marnage des eaux nous semble être la seule raison pouvant justifier un tel étagement de la végétation. La flore spécialisée se compose de *Bidens tripartitus* et *Bidens cernua*. Les *Polygonum* tiennent également une part importante dans le recouvrement avec surtout *Polygonum hydropiper* et *Polygonum persicaria*. *Polygonum amphibium* se mêle également à la formation. *Lycopus europaeus* y prospère

également avec *Ranunculus flamula* et *repens*. La Menthe aquatique, l'Iris faux acore et *Rorippa amphibia* figurent régulièrement dans nos relevés. La présence de *Juncus articulatus*, *inflexus* et *effusus* sont des transgressives des pâtures à jonc qui forment la ceinture la plus externe et la moins humide des plages. Des amphibiés comme *Carex rostrata* et *C. Hirta* sont également présentes et de petites trouées dans la végétation permettent à *Eleocharis acicularis* de s'exprimer. D'une manière très localisée on retrouve même dans des micros dépressions qui retiennent l'eau *Lemna minor* et *Utricularia vulgaris*. La richesse en nitrate du sol se traduit également par la présence dans plusieurs de nos relevés de *Rumex acetosa* et *Solanum dulcamara*.



Les groupements des vases s'expriment en fonction du battement de la nappe d'eau. C'est d'ailleurs le caractère exondable associé à une grande richesse organique des plages qui favorise le développement de ce groupement. L'habitat se distribue en ceinture autour des plans d'eau sur des berges en pentes douces. Les Bidens spp. et les Polygonum spp. tiennent une part importante dans le recouvrement.

### ***Dynamique et évolution.***

L'habitat présente des constantes comme les *Polygonum*, les *Bidens* et les *Rorippa* mais semble aussi très vite s'enrichir de rudérale ou des compagnes des jonçaiés et des magocariçaiés. Le niveau d'eau, la fréquence et la durée des phases d'exondation sont les facteurs clef de l'expression de ce groupement. A titre d'exemple, en 2008, *Cyperus Fuscus* est apparu d'une manière très abondante sur l'étang d'Anglares, alors qu'il n'avait pas été vu au cours des étés 2006 et 2007. Le prolongement dans la durée des périodes d'exondation favorise l'enrichissement du groupement par des transgressives des formations voisines. Nous n'avons pas constaté de développement de la saulaie qui pourrait, à terme modifier durablement l'expression du *Bidention*.

### ***Orientations de gestion et suivi***

*Indicateurs de conservation favorable* : l'habitat ne semble pas connaître de difficultés quant à son maintien. Sa présence étant très étroitement liée aux fluctuations du niveau des eaux, on ne peut déduire sa pérennité à long terme du non retour de l'habitat d'une année sur l'autre.

*Analyse des perturbations* : peu de perturbations semblent pouvoir affecter un habitat lié aux marnages et à la présence d'annuelles.

*La restauration* : nous ne préconisons pas de mesures de restauration particulières pour cet habitat.

*L'entretien* : nous ne préconisons pas de mesures d'entretien particulières pour cet habitat.

*Le suivi des sites* : nous ne préconisons pas de suivi particulier pour cet habitat.

## 2.3 Végétation flottante relevant des gazons à *Eleocharis* des eaux peu profondes.

3130 -2

Code Corine : 22.312

HABITAT D'INTERET  
COMMUNAUTAIRE.

On retrouve cette formation sur les étangs de Privezac, Bournazel et d'une manière moindre d'Anglares. L'habitat semble absent des sites du Roudillou et de La Garrigue.

### *Aspect et type biologique*

Il s'agit de gazons dominés par *Eleocharis acicularis* que l'on retrouve le long de la ligne de "marnage". L'habitat est systématiquement localisé sur des plages avec une pente très faible. Les secteurs de forte pente en bordure des lacs n'hébergent pas de stations. Soit du fait d'une moindre régularité d'inondation, soit du fait de l'instabilité du sol. L'habitat peu se décliner en deux types de faciès :

- Un régulièrement exondé enrichi par des espèces de la prairie humide à jonc (*J. effusus*, *J. conglomeratus* ou *J. inflexus*) et (ou) des groupements euro-sibériens annuels des vases fluviatiles avec *Lysimachia nummularia*, *Alisma plantago aquatica*, *Polygonum persicaria*, *Polygonum Hydropiper*.

- Un autre régulièrement inondé où l'on retrouve *Utricularia vulgaris*, *Trapa natans* et *Nymphaea alba*. En 2007, au moment des inventaires les niveaux d'eau élevés, ont certainement favorisé l'interpénétration d'espèces dans des habitats ordinairement plus tranchés.



Les gazons à *Eleocharis* sont des formations rases occupant de toutes petites superficies. Le groupement présente la particularité de pouvoir supporter des périodes d'exondations et d'inondation assez longues. Comme on peut le constater en comparant la photographie du milieu et celle ci-dessus, le groupement s'enrichit d'espèces des formations voisines d'autant plus vite qu'il est régulièrement ou longuement exondé.

### *Dynamique et évolution*

L'habitat ne semble pas être vulnérable. Le marnage nous apparaît comme base de sa conservation. Les hautes eaux hivernales et printanières permettent de juguler la concurrence et favorise le développement d'*Eleocharis* et de *Littorella* (*non observée*). En effet, compte tenu de la taille médiocre et du port des espèces qui caractérisent l'habitat de nombreuses transgressives des formations voisines auraient tôt fait d'investir la formation qui nous paraît

assez stable. Cependant il est important de souligner que les gazons amphibies sont localisés sur des plages sableuses et caillouteuses peu ou faiblement chargées en matières organiques ou les formations des *bidentetea* ont du mal à s'exprimer. Partout où des plantes à grand développement s'expriment les gazons sont absents ou extrêmement fragmentaires.

### *Orientations de gestion et suivi*

Indicateurs de conservation favorable : La présence régulière de l'habitat et le maintien de son occupation surfacique permet de conclure à un état de conservation favorable. Il serait opportun d'analyser si les populations de ragondins peuvent affecter la formation.

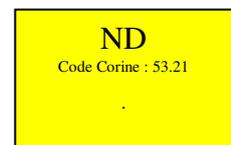
Analyse des perturbations : D'une manière générale toute perturbation durable dans les niveaux d'eau est susceptible de porter atteinte à la formation. La stabilisation du niveau de l'eau, élevé où bas sur un pas de temps important favorisera l'installation d'espèces des formations voisines. En effet, c'est le battement de la nappe d'eau, qui empêche les végétaux des autres formations de s'implanter. De même, l'envasement, risque de favoriser des espèces des *bidentetea*. Sur le même principe, des apports conséquents d'intrants (en provenance du bassin versant ou directement sur l'étang) peuvent à terme entraîner une trop forte eutrophisation de l'eau et la disparition de l'habitat. Le piétinement excessif du bord des plans d'eau ou des interventions brusques (curages, profilage des berges...) où bien encore l'usage d'herbicide auront le même effet délétère sur la formation. La formation est également susceptible d'être affectée par les ragondins (particulièrement présents sur Privezac). La mise en place d'exclos de pâture sur des sites témoins pourrait nous permettre d'en savoir plus.

La restauration : nous ne préconisons pas de mesures de restauration particulières pour cet habitat.

L'entretien : nous ne préconisons pas de mesures d'entretien particulières pour cet habitat.

Le suivi des sites : Il serait opportun d'effectuer un suivi plus fin des gazons a *Eleocharis* ne serait ce que pour pouvoir déterminer avec certitude la présence de *Littorella uniflora*. Pour rappel cette petite annuelle donnée comme fréquente par Antoine Bras dans les années 1870 - 1880 a été revue par le Conservatoire Botanique Midi-Pyrénées en 2006. Nous n'avons pas eu le loisir d'observer la Littorelle pendant nos inventaires de terrain.

## **2.4. Peuplements de grandes laïches (Magnocaricion).**



On retrouve ces formations principalement sur l'étang de Privezac de Bournazel et d'une manière très localisée en amont du site du Roudillou.

### *Aspect et type biologique*

Il s'agit de formations dominées par *Carex riparia*, *C. rostrata*, *C. Hirta* et dans une moindre mesure par *C. paniculata*. Il s'agit de formation évoluant essentiellement en tapis et occupant des portions régulièrement inondées. Les peuplements peuvent être quasiment purs si les conditions d'humidité sont suffisamment sélectives. Cependant, on retrouve également dans

nos relevés *Phalaris arundinacea* avec un coefficient de présence de III et également *Iris Pseudoacorus*, *Polygonum hydropiper*, *Polygonum persicaria* et *Polygonum amphibium*.

*Juncus acutiflorus*, *Juncus effusus* et *Lycopus europaeus* se retrouvent sur les formations les plus externes, c'est-à-dire les plus anciennement exondées.



Sur notre zone d'étude, les peuplements à grandes laîches se retrouvent souvent en situation amphibie. Sur la photographie ci –contre, on observe très nettement la zonation en anneaux concentriques avec de l'arrière plan vers le premier plan des peuplements de jonc et enrichis d'espèces des mégaphorbiaies, puis une nouvelle ceinture de jonc plus jeune apparue à la faveur du marnage et enfin, en vert tendre, au premier plan, les pieds dans l'eau, la magnocariçaie.

L'habitat est situé sur le flan externe des communautés amphibies. C'est le retrait progressif des eaux qui déclenche le développement des carex. Ainsi, on retrouve des plages clairement identifiées parallèlement aux courbes de niveaux. Au fil du temps, les plages en peuplement quasi pur dans les premiers stades, s'enrichissent d'espèces des prairies hygrophiles voisines et du *Bidentetea*. L'abaissement prolongé du niveau de l'eau favorise l'implantation d'intrusives. A contrario la permanence d'une certaine humidité favorise le maintien de l'habitat dans sa forme originelle.

### *Orientations de gestion et suivi*

Indicateurs de conservation favorable : comme nous l'avons vu précédemment, l'habitat est conditionné par la présence d'eau d'une manière permanente ou temporaire. Le prolongement des phases d'exondation favorisant l'apparition de transgressives. Ces formations peuvent donc fluctuer d'une année sur l'autre en fonction des niveaux d'eau sans que pour autant on puisse en conclure sur l'état de conservation de l'habitat sur le long terme.

Analyse des perturbations : une eutrophisation excessive en provenance du bassin versant, des phases d'exondation prolongées ou un faucardage régulier peuvent perturber durablement ces formations.

La restauration : nous ne préconisons pas de mesures de restauration particulières pour cet habitat.

L'entretien : nous ne préconisons pas de mesures d'entretien particulières pour cet habitat.

Le suivi des sites : nous ne préconisons pas de suivi particulier pour cet habitat.

ND

Code Corine : 37.241 &

.32.217

## 2.5. Végétation relevant du Mentho-juncion

Il s'agit ici de prairies méso hygrophiles, fertilisées et souvent intensément pâturées que l'on retrouve au niveau du parcellaire bordelier des étangs de Bournazel et du Roudillou. L'habitat se présente aussi sous forme de colonies de Jonc que l'on retrouve sur les berges exondées des étangs de Privezac et Bournazel où il s'exprime en anneaux concentriques autour des zones constamment inondées.

### *Aspect et type biologique*

On retrouve cet habitat au voisinage des berges ou sur des parcelles en position de cuvette, occasionnellement inondées, intensément pâturées et régulièrement amendées. Cette formation se présente sous l'aspect de prairies denses où se mêlent différentes prairiales. On retrouve fréquemment *Juncus effusus* en association avec *J. conglomeratus* et dans une moindre mesure *Juncus articulatus* et *acutifloris*. Dans nos relevés, quand *Juncus inflexus* s'exprime, il apparaît comme l'unique représentant des juncaceae. On le retrouve sur des sols assez drainants, bien minéralisés, parfois piétinés et probablement plus riches en bases. L'habitat se compose également d'intrusives des formations voisines sans pour autant qu'une d'entre elles se détachent et connaisse un développement important : *Lycopus europaeus*, *Polygonum hydropiper*, *Lythrum salicaria*, *Alopecurus geniculatus*, *Potentilla anserina*...

### *Dynamique et évolution*

Il semble que ces habitats soient assez stables. Parmi ces formations, certaines ne sont pas gérées. D'autres sont pâturées et fortement piétinées (habitat situé à proximité de point d'abreuvement pour le bétail). Les degrés d'hygromorphie sont variables selon les sites. Certains sont proches de la saturation en eau et d'autres ne le sont que très épisodiquement.

Les sites pâturés et piétinés ne devraient pas connaître d'évolution notable. Les joncs, supportant bien une certaine eutrophisation et le piétinement, se maintiendront dans leur état paucispécifique.

Les sites les plus hygrophiles, peuvent à terme s'enrichir d'espèces des phragmitetea ou des prairies hygrophiles.

### *Orientations de gestion et suivi*

Indicateurs de conservation favorable : le maintien surfacique de l'habitat est un indicateur de conservation favorable. Cependant, l'habitat peut voir sa diversité biologique s'améliorer du fait d'une moindre pression pastorale et d'une diminution sensible des apports organiques. La fauche (avec exportation de la matière sèche) et ou le pâturage sont des corrélats de la conservation de la formation.

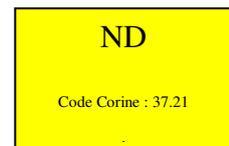
Analyse des perturbations : une pression pastorale trop forte ou un apport excessif d'éléments fertilisants.

La restauration : nous ne préconisons pas de mesures de restauration particulières pour cet habitat.

L'entretien : Des mesures agricoles contractuelles type MAET pourraient encourager des pratiques limitant ou supprimant l'apport de matières minérales ou organiques sur ces parcelles humides.

Le suivi des sites : nous ne préconisons pas de suivi particulier pour cet habitat.

## 2.6. Végétation relevant du *Calthion palustris*



L'habitat ne concerne que quelques prairies humides aux sols profonds, bien minéralisés, situées en périphérie de l'étang de Bournazel.

### *Aspect et type biologique*

Le faciès printanier du *Calthion* est très typique. Le fleurissement intense et précoce des Populages caractérise parfaitement l'habitat. Il s'agit de prairies développées sur des sols modérément à très riches en nutriments, mouillés ou humides, souvent inondées au moins en hiver. Sur notre zone d'étude, elles sont essentiellement pâturées, plus rarement fauchées. Les joncs sont présents mais ne dominent pas. On y retrouve notamment *Juncus effusus* et *acutiflorus* avec de faibles taux de recouvrement. *Ranunculus repens* s'exprime au milieu de nombreuses prairiales comme *Holcus lanatus*, *Cynosurus cristatus*, *Agrostis stolonifera*, *Phleum pratense* et *Arrhenatherum elatius*. *Ranunculus acris* en revanche présente plus d'affinités avec l'humide et on la retrouve en mélange avec des Carex, des Renouées...

### *Dynamique et évolution*

Ces formations assurent la transition entre les prairies mésophiles à *Arrhenatherum* et les communautés à petites et grandes laïches. Elles comprennent donc un grand nombre de communautés distinctes et sont souvent riches en espèces.

### *Orientations de gestion et suivi*

Indicateurs de conservation favorable : la permanence de la surface d'occupation de l'habitat est un indicateur de conservation favorable. La fauche et ou le pâturage sont des corrélats de la conservation de la formation.

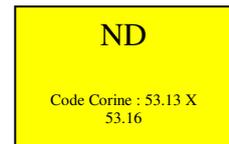
Analyse des perturbations : une pression pastorale trop forte ou un apport excessif d'éléments fertilisant.

La restauration : nous ne préconisons pas de mesures de restauration particulières pour cet habitat.

L'entretien : Des mesures agricoles contractuelles type MAET pourraient encourager des pratiques limitant ou supprimant l'apport de matières minérales ou organiques sur ces parcelles humides.

Le suivi des sites : nous ne préconisons pas de suivi particulier pour cet habitat.

## 2.7. Végétation du *Phragmiton communis*



Il s'agit de formations que l'on retrouve sur la majorité des étangs et qui devraient rapidement coloniser ceux qui en sont dépourvus. En effet seul l'étang de La Garrigue ne possède pas encore de ceinture végétale de ce type eu égard au caractère récent de son curage.

### *Aspect et type biologique.*

La végétation relevant des *Phragmitetea* s'implante assez rapidement. Excepté sur les berges trop abruptes où quand le niveau d'eau est trop élevé. Les peuplements qui relèvent de cette classe s'implante généralement au bout de quelques années sur tous les plans d'eau. Ils peuvent même à certains égards être considérés comme cicatriciels tant ils s'implantent facilement sur des profils remaniés. Les ceintures de bord des eaux qui se forment ainsi sont : des roselières à Baldingère, des groupements à *Typha*, *Iris pseodacorus* ou à *Sparganium*.

Les Baldingères ne forment pas dans le cas des étangs du Ségala de plages denses et mono spécifiques mais sont le plus souvent en mélange avec d'autres espèces. On les retrouve en situation franchement aquatique ou sur des zones d'atterrissement ou relevant des prairies humides.

Les communautés à *Typha* occupent des zones toujours en eau ou très régulièrement inondées et toujours humides, sur substrat vaseux ou sableux. Elles apparaissent assez rapidement sur des profils remaniés.

Près de l'étang du Roudillou et de Bournazel c'est dans un habitat relevant des *Phragmitetea* que l'on retrouve quelques pieds de *Thalictrum flavum* ainsi que dans des alliances relevant du *Magnocaricion* ou des peuplements à *Phalaris arundinacea*.

*Sparganium erectum* se retrouve également sur le Roudillou et sur l'étang de Bournazel où il forme des peuplements linéaires et assez denses.

### *Dynamique et évolution*

Ici aussi, il semble que ce soit le niveau d'eau qui soit le garant du maintien de l'habitat. Tantôt inondé, tantôt exondé, la fréquence et la régularité des immersions ralentit la rudéralisation de l'habitat. Dans nos relevés nous avons pu constater que la limite entre l'alliance du

*Convolvulion sepium* et du *Phragmition* était parfois tenue. Les assèchements de longue durée semblent également favoriser les transgressives du *Filipendulion* (*Lycopus europaeus*, *Lysimachia vulgaris*, *Lythrum salicaria*, *Mentha aquatica*) et dans les cas extrêmes des espèces des groupements nitrophiles (*Urtica dioica*, *Rumex conglomeratus*). A contrario la régularité de la présence de l'eau favorise les groupements du Magnocaricon avec sur notre zone d'étude *Carex riparia* et *Carex paniculata*.

### *Orientations de gestion et suivi*

Indicateurs de conservation favorable : le marnage naturel ou artificiel (prélèvement pour l'irrigation) favorise l'implantation et la conservation de l'habitat.

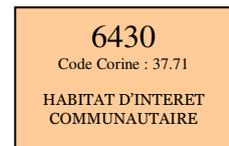
Analyse des perturbations : il semble que globalement peu de perturbations puissent porter atteintes à ces formations. D'une part elles paraissent suffisamment réactives pour s'implanter sur des sites vierges ou fraîchement remaniés. D'autre part les fluctuations de niveau d'eau (naturelles ou artificielles) ont toujours influé l'évolution spatiale de l'habitat.

La restauration : nous ne préconisons pas de mesures de restauration particulières pour cet habitat.

L'entretien : nous ne préconisons pas de mesures de gestion pour cet habitat.

Le suivi des sites : nous ne préconisons pas de mesures de suivi pour cet habitat. En revanche, les stations à *Thalictrum* qui semblent bénéficier d'un entretien tardif des parcelles ou évolue l'espèce pourraient bénéficier d'un suivi annuel ou bisannuel.

## **2.8. Végétation du *Convolvulion sepium***



On retrouve souvent cette alliance en queue d'étang ou le long des ruisseaux d'alimentation ainsi qu'en bordure des haies rivulaires sur les étangs de Bournazel et de Privezac.

### *Aspect et type biologique*

Le *Convolvulion* se présente comme une masse de végétation enchevêtrée, difficilement pénétrable où les hautes herbes se mêlent aux lianes. Certains auteurs le décrivent comme la plus hygrophile des alliances rudérales. Elle comporte des peuplements serrés de *Rubus caesius*, mélangés d'Orties. L'Eupatoire (*Eupatorium cannabinum*) et le Liseron (*Calystegia sepium*) sont des constantes sur notre zone d'étude. On retrouve également *Scrophularia nodosum et aquatica*, *Artemisia vulgaris* et *Cirsium arvense* avec une certaine régularité. Sur l'étang de Bournazel on retrouve également au sein de cet habitat une espèce non indigène : *Galega officinalis*.



Le *Convolvulion* dans son aspect traditionnel de végétation enchevêtrée et dense. Notez la présence d'espèces compagnes de la mégaphorbiaie et des groupements nitrophiles fréquemment en mélange dans cet habitat

### *Dynamique et évolution*

Ici encore, c'est l'action de l'eau qui préside à la dynamique de l'habitat. A l'origine de cette alliance il y avait très certainement un faciès s'apparentant à celui de la roselière. Une baisse durable du niveau d'eau, un abattement du toit de la nappe phréatique ou l'élévation des berges suites à des apports de limons favorisent des situations moins hygrophiles qui permettent à cette alliance de s'exprimer. La poursuite du recul de l'eau conduit à des situations édaphiques fraîches et entraîne généralement le développement de peuplements typiques du *Géo-allarion*. D'une manière générale, le *Convolvulion* semble assez stable. Il s'enrichit plus ou moins avec le temps et les fluctuations du niveau d'eau d'espèces rudérales ou de prairiales hygrophytes.

### *Orientations de gestion et suivi*

*Indicateurs de conservation favorable* : il s'agit d'un habitat de transition qui s'implante à la faveur d'un assèchement prolongé. L'habitat peut éventuellement fluctuer d'une année sur l'autre dans sa répartition spatiale au grès des phases d'inondation et d'exondation. L'habitat lorsqu'il est présent semble assez stable.

*Analyse des perturbations* : des actions anthropiques fortes (drainage, curage, brûlage) ou à cycle court (fauche régulière et fréquente) peuvent perturber durablement l'habitat.

*La restauration* : nous ne préconisons pas de mesures de restauration particulières pour cet habitat.

*L'entretien* : nous ne préconisons pas de mesures de gestion particulières pour cet habitat. Localement, sur Bournazel l'habitat est entretenu par une fauche manuelle. Il semble que cet entretien périodique à longs intervalles ne nuise pas à la formation.

*Le suivi des sites* : nous ne préconisons pas de mesures de suivi pour cet habitat.

## 2.9.- Formations des prairies pâturées relevant du *Cynosurion cristatii*.

Compte tenu de leur position en fond de vallon les prairies mésophiles de notre zone d'étude présentent généralement une taille modeste et sont gérées par le pâturage.

### *Aspect et type biologique*

Il s'agit de prairies gérées par le pâturage. Quand elles ont été pâturées l'hétérogénéité structurale qui en résulte (zones pâturées, zones piétinées, refus de pâtures...) permet facilement la reconnaissance des prairies du *Cynosurion*. L'herbe se répartit généralement en deux strates, l'une basse et dense, l'autre relativement élevée mais clairsemée et laissant passer assez largement la lumière. Cela en réponse au pâturage qui tend à favoriser les espèces radicales.

Sur notre zone d'étude, les espèces que l'on peut citer pour individualiser l'habitat sont : *Cynosurus cristatus*, *Lotus corniculatus*, *Lolium perenne*, *Dactylis glomerata*, *Bellis perennis*...

A quoi il faut ajouter quelques compagnes comme : *Vicia sativa*, *Trifolium medium*, *trifolium campestre*, *Taraxacum officinale*, *Ranunculus repens*, *Ranunculus bulbosus*, *Ranunculus acris*, *Poa trivalis*, *Plantago media*, *Plantago lanceolata*, *Orchis mascula*...

### *Dynamique et évolution*

Il est difficile de généraliser l'aspect du *Cynosurion*. En effet, selon la pression pastorale, le piétinement, le tassement ou la fumure plusieurs individus d'association peuvent s'exprimer. Par ailleurs, les mêmes facteurs peuvent modifier la composition floristique d'une parcelle sur une échelle de temps parfois brève.

### *Orientations de gestion et suivi*

Indicateurs de conservation favorable : selon l'intensité du pacage il s'agit d'une prairie rase piquetée de refus, généralement non ligneux. L'ensemble présente un faciès assez diversifié : avec des zones régulièrement pâturée, des plages surpâturées, des bouquets de refus, des colonies de plantes rudérales liées aux zones de reposoir, des zones où le sol à nu traduit les circulations préférentielles du bétail et où s'exprime une flore des milieux régulièrement piétinés, des stations d'espèces nitrophiles favorisées par les déjections du bétail. A l'échelle de la parcelle, peu d'espèces spéciales, mais une hétérogénéité structurale favorable à une certaine diversité biologique.

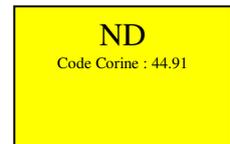
Analyse des perturbations : Le surpâturage et le sous pâturage sont à éviter. Une pression trop forte entraîne un tassement et un enrichissement des sols souvent favorable à des espèces coriaces ou piquantes peu appétantes. A contrario, une prairie négligée favorisera l'implantation d'espèces ligneuses typique des ronciers. L'apport excessif d'amendements conduit à un appauvrissement de la flore en favorisant les espèces les plus compétitrices. Le retournement est évidemment une perturbation immédiate, totale et durable.

La restauration : sur notre zone d'étude l'habitat ne requiert pas de mesures de restaurations.

L'entretien : Il importe de conserver des chargements moyens annuels compris entre 1 et 1,4 UGB/ha et compte tenu des déjections animales l'apport d'amendement peut rester modéré. Des mesures agricoles contractuelles type MAET pourraient encourager des pratiques limitant ou supprimant l'apport de matières minérales ou organiques sur ces parcelles.

Le suivi des sites : Nous ne préconisons pas de suivi particulier sur les prairies pâturées.

## 2.10. Végétation de l'*Alnion glutinosae*



Il s'agit de formation de bouquets de Saules et d'Aulnes que l'on retrouve en bordure du plan d'eau de Bournazel, sur l'amont du Roudillou et d'Anglarès.

### *Aspect et type biologique*

On retrouve l'habitat sur des sols profonds, riches et régulièrement mouillés voire inondés. Il s'agit de formation sylvatiques hygrophiles, comprenant à la fois la formation arborée dominée par l'Aulne (*Alnus glutinosa*) et le Saule (*Salix atrocinerea*). La présence de quelques compagnes ayant des affinités avec les milieux frais et sciaphiles (*Corylus avellana*, *Fraxinus excelsior*) nous renseigne sur l'existence de probables phases d'exondation ou de surélévation liée à des bancs d'alluvion. La flore du sous bois est pauvre mais spécialisée (*Phalaris arundinacea*, *Mentha aquatica*, *Glyceria fluitans*, *Solanum dulcamara*...).

### *Dynamique et évolution*

Les appareils radiculaires plongent dans un sol continuellement humide, ce qui tend à limiter l'intrusion d'espèces mésophiles. Quelques méso-hygrophiles peuvent réussir à s'implanter à la faveur de périodes d'exondation ou sur quelques tertres d'alluvions. La diminution de l'engorgement des sols favorisera des peuplements mésophiles. L'*Alnion glutinosae* semble assez stable. En l'absence de perturbations hydrauliques l'habitat peut se maintenir longtemps. Pars ailleurs, l'habitat présente une faible valeur économique et un faible potentiel pour les boisements notamment. De fait, l'habitat est peu perturbé par des actions anthropiques.

### *Orientations de gestion et suivi*

Indicateurs de conservation favorable : le maintien du fonctionnement hydraulique, garant de l'engorgement des sols est un bon indicateur de conservation favorable.

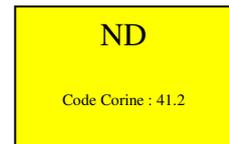
Analyse des perturbations : l'engorgement des sols est l'un des principaux facteurs limitant l'implantation d'essences mésophiles. Toutes les modifications du fonctionnement hydraulique sont susceptibles d'engendrer des perturbations.

La restauration : sur notre zone d'étude l'habitat ne requiert pas de mesures de restaurations.

L'entretien : nous ne préconisons pas de mesures de gestion particulières pour cet habitat.

Le suivi des sites : nous ne préconisons pas de suivi particulier sur les prairies pâturées. Toutefois Gérard Briane souligne que l'Aulne tend à reculer. La majorité des arbres sont en effet de taille modeste ou « crevard ».

## 2.11. Végétation du Faxino - Quercion



Il s'agit de chênaies que l'on retrouve sur la presqu'île de l'étang Privezac et en rive gauche de l'étang du Roudillou.

### *Aspect et type biologique*

Il s'agit d'une chênaie pédonculé disposant d'un sous bois relativement riche. De nombreuses essences arbustives et des petits arbres s'y développent.

On voit abonder : *Ligustrum vulgare*, *Prunus spinosa*, *Evonymus europaeus*, *Cornus Sanguinea*, *Corylus Avellana*, *Crataegus laevigata*, *Crataegus monogyna*, *Cytisus scoparius*, *Rosa canina*, *Rosa arvensis*, *Acer campestre*, *Populus tremula*, *Prunus avium* et *Fraxinus excelsior*.

De nombreuses lianes et grimpantes figurent également dans nos relevés avec : *Lonicera periclymenum*, *Lonicera Xylosteum*, *Tamus communis*, *Hedera helix*...

La strate herbacée se compose de : *Deschampsia flexuosa*, *Dactylis glomerata*, *Anthriscus sylvestris*, *Gallium mollugo*, *Geum urbanum*, *Mentha pulegium*, *Phleum pratense*, *Stachys officinalis*, *Urtica dioica*...

### *Dynamique et évolution*

L'habitat nous paraît stable. La création de clairières du fait de l'abattage de quelques arbres ou de la chute de quelques vétérans des suites d'un épisode météorologique exceptionnel favoriserait l'apparition de landes secondaires et de commensales des prairies.

### *Orientations de gestion et suivi*

Indicateurs de conservation favorable : le maintien de l'aspect boisé, l'absence de coupes à blanc d'une manière généralisée suffisent à la conservation de l'habitat.

Analyse des perturbations : la réalisation d'une coupe à blanc ou la chute d'arbres vieillissants conduisent à l'apparition de landes cicatricielles et au rajeunissement de la dynamique.

La restauration : sur notre zone d'étude l'habitat ne requiert pas de mesures de restauration.

L'entretien : nous ne préconisons pas de mesures de gestion particulières pour cet habitat.

Le suivi des sites : nous ne préconisons pas de suivi particulier sur l'habitat.

## **E Les espèces animales de la directive habitat dans le document d'objectif « Etangs du Ségala »**

On retrouve plusieurs espèces d'intérêt communautaire sur le site des étangs du Ségala. Les fiches des espèces correspondantes figurent en annexe du présent rapport. Parmi les invertébrés « directivés » c'est le cortège des insectes saproxylophages qui est le plus présent. En effet, on y retrouve le Pique Prune (*Osmoderma eremita*), Le Lucane Cerf-volant (*Lucanus cervus*) et le Grand Capricorne (*Cerambyx cerdo*). Ces espèces sont toutes assez régulièrement observées en Aveyron (exception faite du Pique Prune qui se concentre essentiellement dans la région naturelle du Causse Comtal et d'une manière moindre sur le Lévezou). Nous avons pu observer à plusieurs reprises des adultes de Lucane et de Grand Capricorne. La détermination de ces espèces emblématiques ne posant pas de problème particulier, elle a été réalisée par nos soins. Nous n'avons pas cherché à contacter ces espèces, il s'agit uniquement de sujets dont nous avons croisé la route au cours de nos inventaires floristiques et dont nous avons consigné la présence sur nos carnets. Sur nos notes de terrain, on relève trois observations de Lucane (1 mâle et deux femelles) pour une observation de Grand Capricorne. Concernant le Pique-Prune, nous avons uniquement prospecté quelques vieux arbres aux cavités faciles d'accès. L'espèce ne figurant pas dans le formulaire standard de données et, par ailleurs, aucune mention ne faisant état de sa présence sur ce secteur géographique, nous ne l'avons pas vraiment cherché. Toujours est-il que nous avons pu récupérer du terreau avec des crottes qui, après analyse (H. Brustel), se sont révélées être très probablement de vieilles crottes de Pique Prune. La remarque sur l'ancienneté des crottes que nous avons donné à analyser est très pertinente. Elles se trouvaient dans un arbre mort, en état de décomposition très avancé et dont le maintien de la station verticale semblait ne pas devoir durer très longtemps. Nous n'avons pas trouvé d'indices de présence supplémentaires ailleurs. Cependant, on retrouve localement dans les haies et en bordure des étangs, des « trognes » qui pourraient tout à fait héberger une population relictuelle.

La Loutre fait un retour remarqué sur le département de l'Aveyron. Au cours de nos investigations de terrain, nous avons été très attentif à la présence d'épreintes. Nous n'avons pas observé d'indices de présence. L'ONCFS nous a soumis une cartographie précisant les limites potentielles de répartition de l'espèce. Effectivement, la zone concernée par les étangs du Ségala reste vierge de tout contact. Cependant, les agents de l'ONCFS nous ont clairement précisé qu'au vu de la progression de l'animal sur le département, ils ne seraient nullement étonnés que des indices de présence de l'espèce soient vus dans les années à venir. Cette précision devait avoir valeur de prédiction car fin 2008, une épreinte de Loutre a été trouvée à quelques kilomètres à peine de l'un des étangs concerné par le présent document d'objectif.

La Fédération de l'Aveyron pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de l'Aveyron, a déterminé l'Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*). Cette belle découverte semble « ne rien devoir » aux étangs puisque l'espèce est considérée comme rhéophile et recherche surtout des eaux claires et bien oxygénées. Cependant, la présence de l'espèce est bien avérée sur le site (site au sens large) où elle semble bénéficier essentiellement de la présence du petit ruisseau localisé entre les étangs d'Anglars et de Privezac.

La Loche d'étang n'est pas présente sur notre zone d'étude. L'espèce se cantonnerait uniquement au nord et à l'est du territoire national. La Fédération Départementale de la Pêche n'a d'ailleurs émis aucun doute quant à son absence. Absence qui nous a été confirmée par tous les propriétaires d'étangs qui de « père en fils » n'ont jamais pris dans leurs filets ou leurs pêcheries de Loche d'étang.